

Tableau de bord de l'économie n°13

2017 : année de casse-têtes!



Luxembourg

Avec l'index, la réforme fiscale, l'augmentation du salaire social minimum, l'ajustement des pensions, l'accord salarial dans la Fonction publique et les éventuelles augmentations de fin d'année, la 1^{ère} « paye » de l'année 2017 au Luxembourg devrait se traduire par une hausse sensible du pouvoir d'achat des ménages, alimenter une hausse du moral des consommateurs, et soutenir la demande adressée aux entreprises. Plus spécifiquement, il est attendu que l'économie luxembourgeoise connaisse une croissance de 4,2% en 2017 après 3,7% en 2016. La bonne croissance anticipée - plutôt en ligne avec les performances luxembourgeoises depuis 2013 - est toutefois entourée de risques baissiers (venant pour la plupart des incertitudes en présence sur le front de l'économie mondiale (cf. infra)). Par ailleurs, le Luxembourg devra œuvrer à apaiser certaines tensions (notamment entre les partenaires sociaux (désaccords observés en 2016 sur [la proposition de réforme de la CNS](#) ou sur la réorganisation du temps de travail), rassurer sur certains points (inquiétude liée à l'automatisation des tâches, le risque de chômage technologique, ou des plans sociaux dans le secteur bancaire et financier), aller éventuellement plus loin sur d'autres (la fiscalité des entreprises compte tenu des évolutions internationales (BEPS, ATAD, BREXIT, ACCIS)), donner « corps » au plan de Troisième révolution industrielle, « réussir » le lancement des nouveaux types de sociétés (SARL-S, SIS), assurer la montée en puissance de ses nouvelles « maisons » (House of Fintech, House of entrepreneurship, House of Training), finaliser certains projets (réforme du RMG, réforme du droit des faillites, renouvellement des régimes d'aide à la RDI, etc.). Dans un environnement politique (élections communales) et international - qui s'annonce riche et mouvementé - cela ne sera pas de tout repos.



Union européenne – Zone euro

2017 sera - une fois de plus - une année de grande tension au sein l'UE qui sera « occupée » à traiter l'épineuse question du Brexit avec ses nombreuses ramifications (économiques, juridiques, politiques, commerciales, légales, sociales, budgétaires, institutionnelles, etc.). Les négociations après l'activation de l'article 50 (probablement au premier trimestre 2017) se feront ainsi dans un contexte particulier puisque 2017 sera une année électorale dans les 2 principales économies européennes (France et Allemagne), qu'il n'est pas improbable que le Royaume-Uni connaisse des élections anticipées en 2017, et parce que semble se profiler un Brexit plus dur que doux¹.

L'Union bancaire devra s'affirmer afin de gagner en « crédibilité » et prouver qu'elle est capable, dans le cadre des règles arrêtées, de « gérer » les réapparitions sporadiques du risque bancaire au sein de la zone euro. Alors que les créances douteuses y atteignent près de 6% (contre 2% au Japon, aux USA, ou au Royaume-Uni), la capacité de l'Union bancaire à inciter les banques avec un niveau élevé de créances douteuses d'établir une stratégie claire afin de remédier à ce problème devrait être un enjeu majeur en 2017, car il s'agit d'une condition nécessaire au bon fonctionnement des canaux de transmission de la politique monétaire et au redémarrage ordonné du crédit aux ménages et aux entreprises.

Puisque - malgré l'accord de l'OPEP - l'inflation devrait rester en dessous des 2% au sein de la zone euro, la politique monétaire de la BCE devrait rester accommodante en 2017, alors que celle des Etats-Unis devrait continuer à se « normaliser » notamment en cas de plan de relance de la nouvelle administration Trump. Compte tenu de cette divergence d'orientation des politiques monétaires, l'euro devrait rester proche de la parité avec le dollar (prolongeant l'un des principaux soutiens à la croissance de la zone euro), ce qui devrait - normalement - stimuler les exportations des entreprises européennes. Mais cette poursuite d'une politique accommodante par la BCE pourrait éventuellement la contraindre à de grandes « inventivités » en cas de retournement conjoncturel, risque de la rapprocher de la limite de son mandat, et/ou l'obliger à déplacer le curseur de son « what ever it takes »...

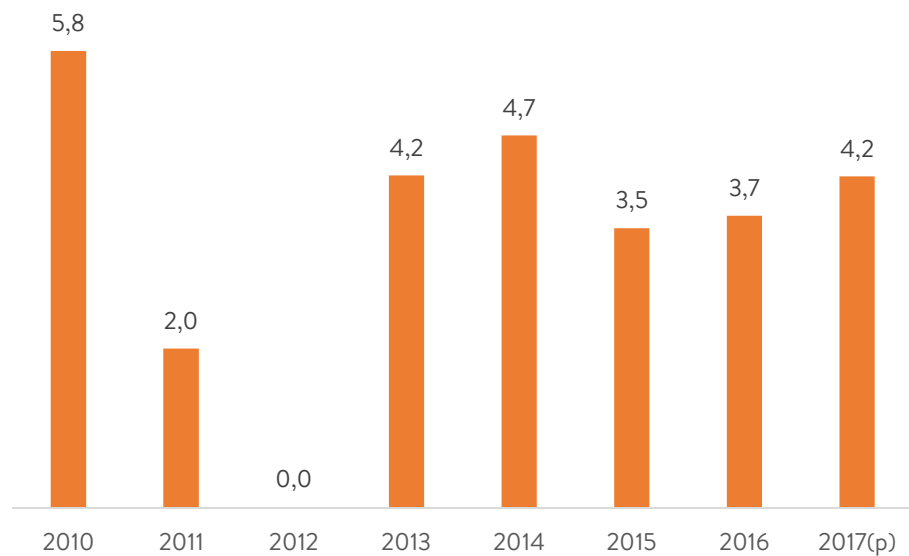


Monde

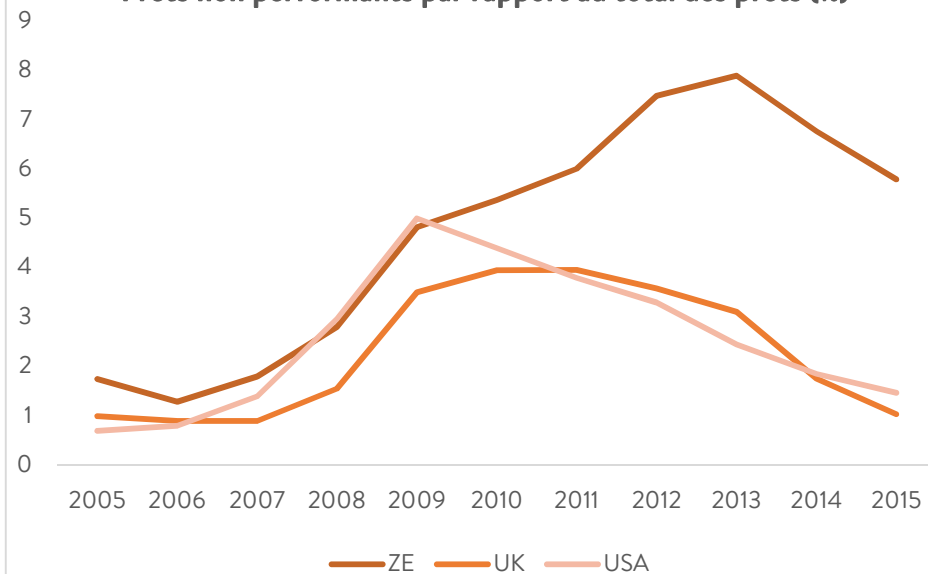
Les tensions commerciales pourraient être l'un des « faits » économiques marquants en 2017 et le thème central des discussions au G20 (présidé par l'Allemagne en 2017). On pourrait notamment assister à ce sujet à une polarisation entre les positions américaines (tentations protectionnistes) et chinoises (volonté de jouir du statut de l'économie de marché, de poursuivre la politique d'acquisitions d'entreprises étrangères dans des secteurs stratégiques, etc.). Entre le « consensus de Pékin » (nouvelle route de la soie, Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, etc.) qui vise à intégrer l'Asie, l'Europe, et l'Afrique, et le possible nouveau « consensus de Washington » (réaffirmation du Buy and produce American), l'Europe - qui a lancé la première mondialisation avec la route des Indes - devra se mettre en quête d'une doctrine et proposer un « consensus de Bruxelles ». Malgré les intérêts nationaux parfois divergents en matière commerciale, parvenir à aborder la question du « renouveau » de la mondialisation de manière groupée et concertée semble même une obligation pour les pays européens. Face aux ambitions chinoises et américaines, il sera en effet plus efficace de « chasser » en meute comme des Européens, plutôt qu'en solo comme des Français, des Allemands, des Italiens, des Belges, des Luxembourgeois, etc.

¹ Voir à ce sujet la « série » d'IDEA consacrée au Brexit : <http://www.fondation-idea.lu/2016/06/27/brexit-15-la-rue/>

Evolution du PIB luxembourgeois (%)



Prêts non performants par rapport au total des prêts (%)

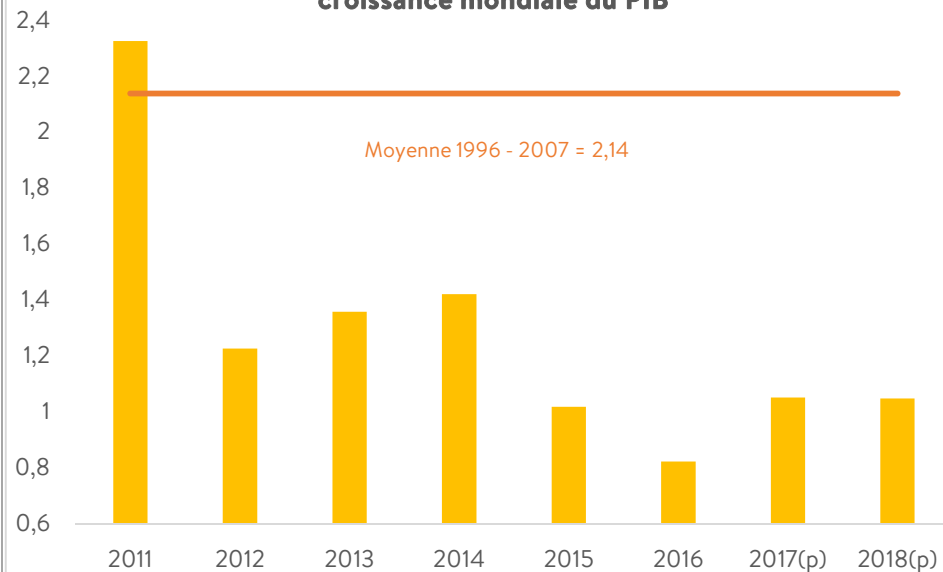


Chine : fusions & acquisitions réalisées à l'étranger par des entreprises ou fonds d'investissement (Mds de \$)

2013	2014	2015	Jusqu'au T3 2016
39	49	115	110

Sources : STATEC, Banque mondiale, Natixis, OCDE

Rapport de la croissance mondiale des échanges à la croissance mondiale du PIB



A propos de la Fondation IDEA a.s.b.l.

IDEA est un laboratoire d'idées autonome, pluridisciplinaire et ouvert, créé à l'initiative de la Chambre de Commerce, et qui a pour mission de mener des réflexions en faveur du développement durable du Luxembourg et de l'intérêt économique général du pays. IDEA souhaite contribuer à l'amélioration de la qualité du débat socio-économique, d'une part, en l'alimentant par des analyses économiques rigoureusement recherchées et documentées et, d'autre part, en proposant des pistes novatrices pour relever les grands défis d'avenir.

IDEA invite le public à discuter contradictoirement les analyses, idées et propositions qu'elle publie et organisera à cet effet régulièrement des conférences-débats, des tables rondes et des ateliers thématiques sur des sujets divers revêtant une importance capitale pour l'avenir socio-économique du Grand-duché de Luxembourg. Les publications, idées et vidéos d'IDEA profiteront d'une large diffusion via les médias sociaux.

Gouvernance

IDEA est administré par un Conseil d'administration (CA) disposant de pouvoirs étendus pour gérer l'association. Il en définit les orientations et les priorités générales en concertation avec le Conseil scientifique (CS). Le CA pourra déléguer, sous sa responsabilité, la gestion journalière à un directeur chargé des affaires courantes.

Le Conseil scientifique (CS), actuellement en cours de constitution, est nommé par le CA pour un terme renouvelable de 3 ans. Il a pour vocation de conseiller et d'accompagner IDEA quant à la pertinence et l'opportunité des projets et activités menés. Il a un droit de regard sur les études, les prises de position et les pistes de réflexion élaborées et approuve les principales contributions mises au point. Il veille à ce que les activités menées s'inscrivent dans les missions stratégique et opérationnelle définies par les statuts. Le CS se prononce également sur la qualité scientifique et méthodologique des travaux. En outre, il intervient dans les travaux de l'association de son initiative propre ou sur demande du CA.

L'Equipe opérationnelle (EO) prépare les travaux et les contributions à élaborer par IDEA. Il incombe à l'EO de transformer les lignes directrices du CA en priorités de travail de l'association et de suivre constamment les avis et recommandations du CS dans le cadre de l'élaboration de ses contributions. Les travaux administratifs et de fonctionnement sont également du ressort de l'EO.

Contacts de l'Equipe opérationnelle :

Marc Wagener, tél: 42 39 39 376, marc.wagener@fondation-idea.lu

Muriel Bouchet, tél: 42 39 39 491, muriel.bouchet@fondation-idea.lu

Michel-Edouard Ruben, tél: 42 39 39 441, michel-edouard.ruben@fondation-idea.lu

Vincent Hein, tél: 42 39 39 533, vincent.hein@fondation-idea.lu

Sarah Mellouet, tél: 42 39 39 486, sarah.mellouet@fondation-idea.lu

www.fondation-idea.lu

